

République du Niger



Fraternité-Travail-Progrès

Cabinet du PREMIER MINISTRE

Cabinet du Premier Ministre

**Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence
dans les Industries Extractives**

DN/ITIE- NIGER

Procès-Verbal de la réunion ordinaire du Groupe Multipartite de Concertation (GMC)

Date : 11 septembre 2025

Lieu : Salle des banquets du Cabinet du Premier Ministre

L'an 2025 et le jeudi 11 septembre s'est tenue à Niamey dans la salle des banquets de la Primature sous la présidence de M., Ousmane Samba Mamadou Directeur de Cabinet du Premier Ministre, une réunion ordinaire du Groupe Multipartite de Concertation (GMC) du Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Niger (DN/ITIE-Niger).

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- **Examen du rapport d'évaluation ciblée ;**
- **Divers.**

Ouverture de la réunion

La réunion a débuté par l'allocution du Secrétaire Exécutif (SE) du DN/ITIE-Niger M. Abdelkarim AKSAR qui a tenu notamment à remercier les parties prenantes pour leur contribution au processus de l'évaluation ciblée et les collèges du GMC pour le remplissage de façon diligente des différents formulaires d'évaluation.

Dans son discours d'ouverture, le Président du GMC, M. Ousmane Samba Mamadou, a tout d'abord rappelé le processus et les résultats de l'évaluation. Il a ensuite exhorté les membres du GMC à plus d'engagement pour apporter les mesures correctives现实和可行的 afin que le Niger tende vers l'excellence dans la mise en œuvre du processus.

Premier point de l'ordre du jour : Examen du rapport d'évaluation ciblée

Le Secrétaire Exécutif a présenté le rapport d'évaluation. Cette présentation a fait ressortir pour chaque sous exigence les points forts et les points faibles.

Les mesures correctives préconisées détaillées et regroupées par sous exigence ont été ensuite présentées.

• Sous-Exigence 1.1 : Engagement du Gouvernement

Le GMC a pris acte des mesures correctives proposées. La reprise des réunions du Comité de Supervision (CS) est nécessaire pour réaffirmer l'adhésion du Gouvernement au processus de mise en œuvre de l'ITIE, définir l'impact attendu par le Gouvernement et envisager les conditions d'une

mise en œuvre efficace tant du point de vue orientation stratégique que du point de vue financement.

- **Sous-Exigence 1.2 : Engagement des Entreprises**

Le GMC a pris acte des mesures correctives préconisées. Il appelle le collège des Entreprises au sens large à se concerter pour explorer les voies et moyens pour corriger les disfonctionnements constatés.

Le collège doit s'engager pleinement à contribuer à la conception de la mise en œuvre de l'ITIE, à participer aux réunions du GMC, et au rapportage ITIE.

Le Collège au sens large doit veiller à ce que ses priorités soient prises en compte dans les objectifs du plan de travail et à discuter des questions affectant le secteur extractif au sein du GMC.

Le Collège au sens large est invité à se réunir pour apporter les réponses idoines aux manquements constatés.

- **Sous-Exigence 1.3 : Engagement de la Société Civile**

Les mesures correctives préconisées sont relatives à la participation pleine, active et efficace des membres du collège de la société civile à tous les aspects du processus ITIE et au respect du protocole de la société civile. La participation au Groupe multipartite doit être ouverte et transparente avec des procédures de nomination et de changement des représentants de la Société Civile au GMC ainsi que les pratiques suivies, publiquement documentées (règlement intérieur procédures etc...).

Il doit aussi être tenu compte de l'équilibre entre les genres afin de progresser vers la parité hommes-femmes au sein du GMC.

Le collège de la Société Civile a pris acte des mesures préconisées en émettant toutefois des réserves sur certaines questions relatives au respect du protocole de la société civile.

Les représentants du collège de la Société Civile se sont engagés à réunir le collège au sens large afin d'apporter les réponses idoines aux manquements et aussi exprimer et transmettre les réserves au CA de l'ITIE.

Concernant l'équilibre entre les genres, le GMC a convenu que la question est plutôt d'amener les femmes à s'intéresser et à participer à la mise en œuvre de l'ITIE. La qualité de la représentation tous genres confondus doit primer.

- **Exigence 1.4 : Supervision du Groupe Multipartite**

Les mesures correctives sont relatives à la supervision complète et efficace de tous les aspects de la mise en œuvre de l'ITIE afin de contribuer aux réformes.

Le GMC doit se réunir conformément au mandat pour superviser les étapes clés de la mise en œuvre, telles que le rapportage, la planification du travail et le suivi. Tout écart par rapport la fréquence des réunions doit être documenté.

Des activités efficaces de sensibilisation et de dissémination des produits clés de l'ITIE doivent être menées auprès du grand public afin de s'assurer d'une pleine participation des collèges au sens large.

La participation au Groupe multipartite doit être ouverte et transparente avec des procédures de nomination et de changement des représentants au GMC ainsi que les pratiques suivies, publiquement documentées (règlement intérieur procédures etc...).

Concernant la fréquence des réunions, le GMC a convenu de tout mettre en œuvre pour que les réunions statutaires se tiennent régulièrement.

Lors des discussions, il est ressorti que les commissions spécialisées ne se réunissent pas. Aussi, le GMC exhorte les commissions à reprendre leurs activités et à fournir un programme de travail.

Au cours des échanges, il a été établi que les informations ne sont pas suffisamment répercutées au niveau des collèges au sens large. Aussi, le GMC exhorte les représentants des collèges à plus de redevabilité.

Les discussions ont ensuite porté sur l'absence de visibilité du Dispositif. La communication est le maillon faible de la mise en œuvre. En effet, la plupart des activités de communication prévues dans les différents plans de travail n'ont pu être réalisées faute de moyens. A cet effet, une journée porte ouverte doit être organisée pour sensibiliser le grand public.

Aussi, le GMC a demandé au Secrétariat Exécutif de préparer une communication pédagogique au Gouvernement afin de montrer que l'ITIE est un véritable outil d'aide à la décision dans le secteur extractif.

Ainsi, des moyens et des facilités pourraient être mis à la disposition du Secrétariat Exécutif pour une communication plus efficace.

- **Sous Exigence 1.5 : Plan de travail, suivi et examen**

Le plan de travail doit refléter les priorités des collèges du Gouvernement, des Entreprises et de la Société Civile et doit être aligné sur les principes et les priorités stratégiques de l'ITIE, selon le contexte du pays.

L'avant-projet de plan de travail est élaboré au niveau du Secrétariat Exécutif. Mais force est de constater que les différents membres du GMC ne consultent pas leurs collèges au sens large et n'intègrent pas leurs priorités dans le plan de travail.

Les membres du GMC sont invités à consulter leurs collèges au sens large et à faire intégrer leurs priorités et activités planifiées dans le plan de travail

La Commission Suivi Evaluation est invitée à mettre en place un outil de suivi de l'exécution du plan de travail.

En conclusion le GMC demande instamment à la Commission Suivi Evaluation d'élaborer un projet de plan d'actions des mesures correctives.

Point 2 de l'ordre du jour : Divers

- **Rapport ITIE 2023**

Le Secrétaire Exécutif a informé le GMC que le projet de rapport de cadrage a été élaboré et transmis aux membres du GMC. La Commission Audit et Collecte doit l'examiner dans les plus brefs délais pour faire un rapport circonstancié au GMC. En outre, la question du financement du rapport pays a été posée. Une note a été adressée à SEM le Premier Ministre pour une prise en charge par le budget national.

- **Formation des nouveaux membres du GMC**

Le Secrétariat Exécutif envisage la formation des nouveaux membres du GMC. La date de la session de formation sera communiquée ultérieurement.

- **Atelier de renforcement des capacités**

Le Secrétariat International de l'ITIE organise un atelier de renforcement des capacités sur la nouvelle Exigence 4.10 : coûts des projets, le **mercredi 1^{er} octobre 2025 à 13h00 HAEC, sur Zoom**. Le suivi et l'évaluation des coûts des projets est un aspect important pour notre pays. Aussi, les membres du GMC sont invités à suivre cet atelier. Le lien sera transmis.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du GMC a levé la séance.

Le Secrétaire Exécutif

AKSAR Abdelkarim



Le Président du GMC

Ousmane Samba Mamadou



Liste de présence des membres du GMC de la réunion du 11 09 2025

	NOMS ET PRENOMS	COLLEGES	GENRES
1	SAMBA MAMADOU OUSMANE	PRESIDENT	H
2	HAMA NOMA	OSC	H
3	HAOUA ADAMOU	ETAT	F
4	ADAMOU SEYDOU	ETAT	H
5	IBRAHIM A DJIBIR	ETAT	H
6	MOUNKAILA HALIDOU	OSC	H
7	OUSMANE SALIFOU	ENTREPRISE	H
8	COL BOUKAR YAGANA	ETAT	H
9	MAHAMANE GARBA	ETAT	H
10	MME ALI FATCHIMA	ENTREPRISE	F
11	MAMAN MAHAMAN	INVITÉ	H
12	FOURERA SOTTY MAIGA	OSC	F
13	SAIDOU ABDOU	OSC	H
14	BOUBACAR MODIBO IBRAHIM	ENTREPRISE	H
15	HAMA SOULEYMANE	ETAT	H
16	BAGOUDOU RAMATOU	ETAT	F
17	TOURE MARIAMA GALADIMA	ENTREPRISE	F
18	HAMIDOU SADOU	ETAT	H
19	HAROUNA JEAN NOEL	ETAT	H
20	AMADOU HIMA	ENTREPRISE	H
21	SEYBOU SALAH	ENTREPRISE	H
	RACHIDATOU ABDOUL		
22	MOUMOUNI	OSC	F
23	SHERIF ISSOUFOU	OSC	H
24	DJIBO SALISSOU	ETAT	H
25	SIDI FODI HAMIDOU	OSC	H
26	IDI HAMISSOU	INVITÉ	H